

**Concours interne d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal
de 2^{ème} classe
Spécialité « musique », discipline « trombone »
2018**

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU JURY

Le Jury du concours interne d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, spécialité « Musique » - discipline « Trombone », réuni à TOURS **le 3 mai 2018, à 15H00**, a fixé le seuil d'admission à 10/20 et a arrêté comme suit la liste des 5 candidats admis.

Nom	Prénom
BARBERON	Rémi
GONTHIER	Sébastien
GRUSELLE	Thomas
LE ROSSIGNOL	David
TOVAR ALVAREZ	German

Fait à TOURS, le 3 mai 2018

La Présidente des Jurys :

Mme Catherine CÔME.....

